



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

véhicules électriques

Question écrite n° 98943

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les véhicules électriques. Suite aux engagements du Gouvernement français concernant le changement climatique, de nouvelles solutions doivent être trouvées afin de réduire les émissions de CO2 et de particules fines. L'un des principaux secteurs concernés est celui de l'automobile. Les collectivités cherchent à réduire l'utilisation des voitures en agglomération afin de réduire la pollution. En parallèle, l'essor des véhicules électriques montre une réelle prise de conscience de la part des acheteurs de voiture. Aussi, pour accentuer davantage l'essor du marché des véhicules électriques, il lui demande son avis sur la possibilité de laisser ces véhicules circuler en agglomération dans les voies réservées aux transports en commun et aux taxis.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98943

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8318